



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2011
A 18 HEURES 30
EN MAIRIE DE MOUY**

CONVOCATION DU 08/06/2011

L'an deux mil onze,
le dix-sept juin à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Anne-Claire DELAFONTAINE, Maire de Mouy, Conseillère Générale de l'Oise

Etaient présents : Messieurs BOURGEOIS, MALBRANC, Madame FRAPPART, Monsieur MEUCCI, Madame MASCRÉ, Monsieur LTEIF, Mesdames FERRER, AFFDAL-PUTFIN, Adjoints ;

Madame SEGUIN, Messieurs LAFAIX, TIAR, FOREST, Mesdames DEFFAUX, RIVIERE, FORTANE, MAILLET, Monsieur VAN PRAET, Madame KOSTIC, Monsieur DESQUILBET, Madame SOENEN, Monsieur ESTAGER.

Etaient absents :

Madame BIOUGNE ayant donné pouvoir à Madame SEGUIN
Monsieur GREMY ayant donné pouvoir à Monsieur MALBRANC
Monsieur BEX ayant donné pouvoir à Madame SOENEN
Madame CLARA ayant donné pouvoir à Monsieur ESTAGER
Messieurs BERENGER, STUYVAERT, SCHMIT

Madame MAILLET est élue secrétaire de séance.

1/ Désignation des délégués du Conseil Municipal pour l'élection des sénateurs.

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code Electoral,

Considérant le décret n°2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs du 25 septembre 2011,

Considérant la convocation des Conseils Municipaux concernés le vendredi 17 juin pour la désignation de leurs délégués et suppléants,

Considérant que le nombre des délégués est fixé en fonction de l'effectif légal du Conseil Municipal qui correspond à la population de la commune,

Considérant ainsi que le Conseil Municipal doit désigner 15 délégués et 5 suppléants,

Considérant que les délégués sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que le vote s'effectue sans débat au scrutin secret,

Considérant qu'il convient de constituer un bureau électoral et de nommer un secrétaire,

Considérant que l'arrêté préfectoral du 26 mai 2011, fixant le nombre de délégués et le mode de scrutin en vue de l'élection des sénateurs, est joint à la présente convocation,

Il est demandé au Conseil Municipal de procéder à la désignation de ses délégués et de ses suppléants en vue de la convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Madame le Maire ouvre le scrutin.

Madame le Maire désigne le bureau électoral ainsi constitué :

- Madame Anne-Claire DELAFONTAINE, Présidente
- Madame Odette SEGUIN
- Monsieur Marcel LAFAIX
- Madame Layla AFFDAL-PUTFIN
- Monsieur Christophe DESQUILBET

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote et à l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants :

Nom et prénom de l' élu(e)	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Mandat de l' élu(e)
M. Jean-Marc BOURGEOIS	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
M. Jean-Luc MALBRANC	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
Mme Martine FRAPPART	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
M. Dominique MEUCCI	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
Mme Christine MASCRÉ	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
M. Salim LTEIF	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
Mme Corinne FERRER	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
Mme Layla AFFDAL-PUTFIN	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
Mme Odette SEGUIN	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
M. Ange TIAR	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
M. Claude FOREST	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
Mme Annie RIVIERE	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué

Mme Martine FORTANE	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Délégué
Mme Colette SOENEN	Ensemble pour les habitants de Mouy	Délégué
M. Jean ESTAGER	Ensemble pour les habitants de Mouy	Délégué
Mme Isabelle KOSTIC	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Suppléant
Mme Martine MAILLET	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Suppléant
M. Bruno VAN PRAET	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Suppléant
Mme Bernadette DEFFAUX	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Suppléant
M. Christophe DESQUILBET	Ensemble pour une majorité de Gauche et de Progrès	Suppléant

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.